



Contactez votre conseiller COMAR et choisissez le plan d'assurance COMAR Santé Internationale qui répond à vos besoins.



**COMPAGNIE  
MÉDITERRANÉENNE  
D'ASSURANCES  
ET DE RÉASSURANCES**  
Téléphone : 71 340 899  
Télécopie : 71 344 778  
Courriel : [dg@comar.tn](mailto:dg@comar.tn)  
[www.comar.tn](http://www.comar.tn)



**Toujours confiants**

**COMAR  
SANTÉ INTERNATIONALE**



## COMAR SANTÉ INTERNATIONALE

Bénéficier d'une protection santé complète, en Tunisie et à l'étranger, est une priorité pour vous et votre famille !

Votre contrat **COMAR Santé Internationale** vous permet un accès aux soins auprès des meilleurs spécialistes et établissements en Tunisie et à l'international.

### UNE SOLUTION COMPLÈTE COMPRENANT :

- Une couverture de vos frais de santé jusqu'à 2,5 Millions de dinars tunisiens par personne et par an avec une prise en charge intégrale des frais d'hospitalisation et de maladie, sans aucune avance en Tunisie et à l'étranger ;

- Un libre choix du pays et de l'établissement de prise en charge (dans la limite de la zone de couverture choisie)

**Zone 1** : Tunisie + Europe sauf UK et Suisse ;

**Zone 2** : Monde entier sauf USA ;

- Un remboursement en 7 jours au maximum.

### DES PLANS D'ASSURANCE SUR MESURE

Nos solutions prévoient les meilleurs soins pour vous et votre famille, incluant tous les traitements et services médicaux répondant à vos différents besoins.

Contactez votre conseiller COMAR et choisissez le plan d'assurance COMAR Santé Internationale qui répond à vos besoins :

**LE PLAN FONDAMENTAL** incluant :

- Les séjours en Hôpital ;
- Les actes de chirurgie en ambulatoire ;
- Les frais chirurgicaux ;
- L'oncologie / Traitement des cancers ;
- La dialyse ;

- Les greffes d'organes ;
- Les analyses et examens médicaux avant et durant l'hospitalisation ;
- Les services d'assistance médicale : Evacuation médicale, frais d'hébergement de proches ;
- L'assistance en cas de décès : Rapatriement du corps de l'assuré décédé à l'étranger.

### LE PLAN CONFORT :

En plus de la couverture du Plan Fondamental, le Plan Confort vous offre les garanties :

- Consultations auprès de médecins généralistes et spécialistes : Dans la limite de 10.000 DT ;
- Pharmacie : Dans la limite de 5.000 DT ;
- Analyses et examens médicaux (sans hospitalisation) ;
- Kinésithérapie ;
- Vaccination ;
- Traitement psychiatrique ;



### LE PLAN OPTIMAL :

Vous garantit en plus du Plan Confort, la couverture de :

- L'accouchement normal (Dans la limite de 10.000 DT) ;
- Les complications de la grossesse et de l'accouchement ;
- La couveuse (Dans la limite de 80.000 DT) ;
- Les soins dentaires (Dans la limite de 1.500 DT) ;
- L'optique (Dans la limite de 750 DT) ;
- La médecine courante (Plafond porté à 30.000 DT).

**Toujours confiants**